

Des archives vivantes ouvertes aux citoyens

DES ARCHIVES VIVANTES OUVERTES AUX CITOYENS

Les Archives municipales de Lyon (AML) proposent leurs orientations stratégiques 2024-2026. Si les AML conservent des documents, elles proposent également des expositions, des conférences, des ateliers... L'accès simplifié aux archives permet aux citoyens de s'emparer de leur histoire, comme l'illustre le projet APICQ porté par le conseil de quartier Ouest autour de l'histoire du quartier Pernon.

Présentation du rapport sur les « Orientations stratégiques et axes de développement 2024-2026 pour les Archives municipales de Lyon », par Jean-Luc Autef, conseiller chargé de la mémoire, lors du Conseil d'arrondissement du 4ème du 6 décembre 2023.

Voir ou revoir le CA de Lyon 4 du 6 décembre 2023

Prochain Conseil d'arrondissement : 17 janvier 2024, à 18h45. En salle du Conseil et sur la chaine YouTube de la mairie du 4ème

JEAN-LUC AUTEF, rapporteur:

« C'est une délibération qui porte sur les Archives municipales de Lyon. Pendant longtemps, les AML étaient un bâtiment fermé sur lui-même où plein de vieux chercheurs à pulls en laine ou costumes sombres venaient consulter de vieux documents poussiéreux. D'autant qu'on a un fonds très ancien, certains documents remontent au XIIIe siècle. En réalité, comme toutes les archives, c'est à la fois un espace de conservation et de mémoire, mais aussi un espace d'explication et d'exposition.

C'est ce qui s'est créé ces dernières années, non seulement avec le déménagement à Perrache, en 2001, mais aussi avec la mise en ligne de nombreux documents. Désormais, en parallèle du travail des érudits et des chercheurs, les AML organisent des expositions accueillant des conférences, participent à des films et des documentaires et sont en lien direct avec des milliers d'usagers via les réseaux sociaux. Chaque jour, sur Facebook et sur X, ex-Twitter, les AML publient des photos, le fameux hashtag « C'est arrivé à Lyon » ou encore le hashtag « Rétro » ou des dates de conférences, partagent des podcasts, des liens, les sources.

Nous sommes sollicités aujourd'hui par les Archives municipales de Lyon pour recueillir notre agrément concernant leurs orientations stratégiques et les axes de développement 2024-2026. Pour rappel, les AML conservent des documents dans l'intérêt des citoyens et des chercheurs, mais proposent également des expositions, des conférences, des ateliers, etc. Actuellement, six kilomètres linéaires d'archives papier sont encore conservés et chaque année, entre 150 et 300 mètres linéaires d'archives leur sont versés. Il reste deux kilomètres linéaires disponibles, soit un peu plus de cinq ans d'accroissement. Parallèlement, depuis 2018, date de mise en service du système d'archivage électronique, près de deux téraoctets de données ont été intégrés et la progression des entrées d'archives électroniques est très rapide. Les AML ont aussi dû adapter leur offre à l'ère des réseaux sociaux (médiation accessible en ligne, coproduction de films, ouverture d'un portail de recherche). Les quatre axes de développement prévus sont les suivants : optimisation de la gestion des archives ; développement des services en ligne ; adapter le site de Perrache aux nouveaux besoins ; et le fonctionnement général du service.

Pour finir, l'accès simplifié aux archives permet aux citoyens de s'emparer de leur histoire. On l'a bien vu avec le projet APICQ porté par le conseil de quartier Ouest autour de l'histoire du quartier Pernon que j'ai pu visiter, et qui a donné lieu à une magnifique exposition qui vient de s'achever à la Maison des associations Robert Luc (MDA) et à un livret de grande qualité où les archives personnelles se mêlaient aux archives municipales.

Je souhaite que cette délibération soit adoptée. »

Rapport adopté à l'unanimité.